

## CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS

La culture de Polycor Inc. et de chacune de ses filiales (collectivement "**Polycor**") est fondée sur nos valeurs de responsabilisation, de mérite, d'intégrité et de respect qui guident notre comportement à tout moment et sont essentielles à la poursuite de notre vision d'entreprise, à savoir bâtir le leader mondial de la pierre. Ces valeurs exigent que nous menions nos activités dans le respect des normes éthiques les plus strictes. Reflétant cet engagement et nos valeurs, tous les directeurs, cadres, responsables et employés de Polycor sont tenus de se conformer au code de conduite de Polycor. Pour maintenir ces normes, Polycor exige de tous ses fournisseurs et de leurs sous-traitants ("**Fournisseurs**") qu'ils se conforment aux exigences et promeuvent les valeurs énoncées dans le présent code de conduite des Fournisseurs ("**Code**"). Les exigences du présent Code complètent les dispositions de tout accord ou contrat conclu entre Polycor et un Fournisseur et lient juridiquement les Fournisseurs.

Si vous avez des questions concernant ce Code ou si vous souhaitez signaler une violation de ce Code, veuillez contacter le service juridique de Polycor à l'adresse [legal@polycor.com](mailto:legal@polycor.com).

**Respect des lois, règles et réglementations.** Les Fournisseurs agiront en conformité avec les lois, règles et réglementations applicables dans les juridictions dans lesquelles ils opèrent à tout moment.

**Santé et sécurité.** Les Fournisseurs offriront à leurs employés un environnement de travail sûr et sain, conformément à toutes les lois et réglementations applicables, y compris l'accès aux informations et aux instructions relatives aux pratiques de travail sûres et à la prévention des risques.

**Lutte contre la corruption.** Les Fournisseurs ne solliciteront pas, n'accepteront pas, n'offriront pas ou ne donneront pas de pots-de-vin, de commissions occultes ou de paiements de facilitation et ne s'engageront pas dans une forme quelconque de corruption, d'extorsion ou de détournement de fonds et ne prendront aucune mesure susceptible de violer ou d'amener Polycor à violer les lois ou réglementations anti-corruption. Tout hébergement ou loisir offert par les Fournisseurs aux employés de Polycor doit être modeste et peu fréquent et tout cadeau doit être coutumier ou lié aux affaires et de valeur nominale.

**Aucun travail d'enfants ni de travail forcé.** Polycor ne s'engage dans aucune forme de trafic d'êtres humains, n'utilise pas le travail des enfants ni de travail forcé et ne tolère pas ces pratiques à quelque niveau que ce soit de sa chaîne d'approvisionnement. Les Fournisseurs ne doivent pas embaucher des personnes qui n'ont pas l'âge minimum requis pour travailler par les lois locales, ni forcer quiconque à effectuer une tâche ou à fournir un service contre son gré ou sous la contrainte. Les employés des Fournisseurs doivent être libres de mettre fin à leur emploi avec un préavis raisonnable et ne doivent pas être obligés, afin de travailler, de présenter leur passeport ou leur permis de travail.

**Rémunération et heures de travail.** Les Fournisseurs se conformeront à toutes les exigences de la législation applicable en matière d'emploi, y compris, sans s'y limiter, celles concernant les salaires, les heures de travail, les heures supplémentaires et les avantages sociaux.

**Discrimination, harcèlement et violence.** Les Fournisseurs maintiendront un lieu de travail exempt de discrimination, de harcèlement et de violence et veilleront

notamment à ce que l'embauche ne soit pas fondée sur les croyances d'une personne ou sur toute autre caractéristique personnelle.

**Négociations collectives.** Les Fournisseurs respecteront le droit légal des travailleurs à la négociation collective et à l'exercice des droits légaux de libre association.

**Environnement.** Les Fournisseurs se conformeront à toutes les lois et réglementations environnementales et signaleront aux autorités tout cas de non-respect de l'environnement. Les Fournisseurs doivent mener leurs activités de manière à réduire leur impact sur l'environnement.

**Approvisionnement responsable en minéraux.** Les Fournisseurs prendront des mesures raisonnables pour s'assurer que les produits fournis à Polycor ne contiennent pas de minerais de conflit.

**Sécurité de l'information.** Les Fournisseurs doivent avoir en place des politiques, procédures et mesures techniques appropriées pour se conformer aux lois et réglementations applicables en matière de protection de la vie privée, aux normes industrielles et aux exigences contractuelles, et pour protéger et empêcher tout accès non autorisé aux données ou informations personnelles ou confidentielles fournies par Polycor.

**Diligence raisonnable et rapports.** Les Fournisseurs doivent être en mesure de prouver qu'ils ont mis en place un processus de diligence raisonnable, y compris l'établissement de politiques et de procédures, afin de garantir le respect du présent Code. Les Fournisseurs se conformeront aux demandes de Polycor, de temps à autre, de rendre compte du respect d'un ou de plusieurs éléments inclus dans le présent Code.

**Audits.** Polycor se réserve le droit d'auditer, directement ou par l'intermédiaire de tiers, les Fournisseurs afin de s'assurer qu'ils respectent le présent Code, pouvant inclure, sans s'y limiter, des entretiens avec les employés, des inspections des installations et l'examen des dossiers. Polycor peut périodiquement demander à un Fournisseur de lui fournir une confirmation écrite de son respect du présent Code.

## ATTESTATION DU FOURNISSEUR

Le Fournisseur soussigné déclare qu'il a lu le présent Code de conduite des fournisseurs de Polycor (le "**Code**"), qu'il en comprend la signification et la portée et qu'il accepte d'être lié par chacune des dispositions de ce Code.

Le Fournisseur soussigné s'engage à agir en stricte conformité avec le Code et à ne prendre aucune mesure susceptible d'entraîner une violation du Code ou de toute loi applicable.

Le Fournisseur soussigné certifie que lui-même et ses sous-traitants n'ont pas recours au travail des enfants ou au travail forcé sous quelque forme que ce soit.

**Je certifie par la présente que les informations contenues dans ce formulaire sont véridiques et exactes.**

**[Nom de l'entreprise]**

---

**[Signature]**

**[Nom du signataire]**

**[Titre du signataire]**

**[Date]**